



Arlette Maquaire est une conteuse hors pair; ton de la voix, mimiques, tout y est pour faire voyager les enfants. DAVID MARCHON

CERNIER Arlette Maquaire dévoile ses livres, dont elle crée textes et dessins.

Il était une fois une conteuse inspirée par la faune et la flore

ANTONELLA FRACASSO

Un jour, sa fille lui demande: «Maman, comment se souviendra-t-on des histoires que tu nous racontais quand on était petits? Pourquoi n'écris-tu pas un livre?» Encouragée par ses enfants, la Vaudruzienne Arlette Maquaire se lance dans l'écriture de contes pour les plus petits. C'était il y a trois ans...

Inspirée par la magie de la nature et les animaux, elle a laissé voyager son imagination. Arlette Maquaire a aujourd'hui deux livres à son actif. «La promenade de Lison», sorti en février, et «Le secret de la fleur en-

flée», sorti en mai. Textes, dessins, elle a tout créé, sans maison d'édition. «Je suis en freelance», plaisante cette habitante de Cernier. Elle donne ensuite ses créations à une graphiste de Savagnier qui se charge de les mettre en page, puis, à une imprimerie. «Je suis allée à la librairie Payot et je leur ai demandé s'ils étaient intéressés par mon livre. Ils en ont pris trois exemplaires qui ont été vendus. A la sortie de mon deuxième livre, ils en ont pris trois, et repris cinq du premier», relève, enthousiaste, la Vaudruzienne.

Mais Arlette Maquaire ne se contente pas d'écrire et illustrer

ses livres. Elle est avant tout une conteuse hors pair. Lorsqu'elle raconte ses récits, elle y met de la vie et de la ferveur. Bien que ses contes soient destinés aux enfants jusqu'à 12 ans, elle arrive à captiver même les plus grands. Voix, mimiques, tout y est.

Plus qu'une morale de fin, Arlette Maquaire essaye toujours de sensibiliser ses lecteurs. «Dans chaque être vivant sommeille de l'espoir. En ces temps difficiles, il est important d'écouter son cœur», observe l'auteure.

«Capter l'attention des enfants»

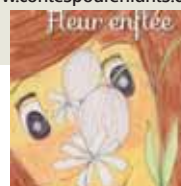
Maman de deux grands enfants, la conteuse a décidé de travailler à temps partiel, en tant qu'assistante administrative dans un home, pour se consacrer à sa passion. «J'adore passer du temps avec les enfants. J'ai un bon contact et je n'ai pas le trac quand je m'adresse à eux. Ils sont vrais et c'est passionnant de capter leur attention.» C'est d'ailleurs chez elle qu'elle les reçoit, dans un espace chaleureux, coloré et

décoré avec les personnages de ses récits. A l'instar de Lison ou de l'escargot rouge, que les lecteurs reconnaîtront au fil des contes.

Bientôt, Arlette Maquaire pourra accueillir son jeune public dans une maisonnette en bois, que son époux construit dans leur jardin. «Elle devrait être prête en décembre. Il y aura un poêle à bois pour se réchauffer.» Dans ce cocon, elle envisage de conter ses prochaines histoires. Trois nouveaux livres ne devraient pas tarder... ◉



«La promenade de Lison» et «Le secret de la fleur enflee» disponibles chez Payot ou sur: www.contespourenfants.ch



ÉLECTIONS SUR LE LITTORAL Vers une date unique

Tout semble indiquer que toutes les communes impliquées dans les processus de fusion (refusés par le peuple, le 5 juin) remplaceront leurs autorités législatives, voire exécutives, le dimanche 23 octobre. Neuchâtel, Corcelles-Cormondrèche, Pe-seux et Valangin avaient déjà retenu cette date, rien ne change donc pour les électeurs de ces communes. Par contre, la date des élections dans les villages de La Tène, Saint-Blaise, Cornaux, Cressier, Enges et Lignières ne se tiendront pas le 25 septembre comme initialement prévu. Après le refus de créer la commune de l'Entre-deux-Lacs, tout le monde paraît d'avis que cette échéance arrive bien trop vite. Si la chancellerie d'Etat y adhère (ce qui semble être le moindre problème), les communes de l'Entre-deux-Lacs renouvelleront elles aussi leurs autorités le 23 octobre – hormis Hauterive et Le Landeron évidemment, qui n'étaient plus parties au projet de fusion.

La date du 25 septembre avait été sollicitée par le comité de pilotage (copil) de l'Entre-deux-Lacs, car «si la fusion passait, il fallait un peu plus de temps pour préparer la mise en place des nouvelles autorités», indique Alain Jeanneret. Le coprésident du copil et conseiller communal à Saint-Blaise précise que le cas de Neuchâtel était distinct puisque la capitale cantonale dispose «déjà de tous les organes en place. Nous, nous aurions dû repenser les structures et mettre en place tout l'opérationnel». Le copil, qui n'a pas voulu intégrer l'éventualité

d'un échec dans sa réflexion, n'existe plus officiellement. Il revient donc aux communes d'entreprendre les démarches pour repousser en octobre les élections communales. «La demande de modification a déjà été adressée à la chancellerie», note l'administrateur de Cornaux, en rappelant que l'installation des nouvelles autorités tarde un mois puisqu'il faut tenir compte du délai de recours dont dispose tout électeur. Pour sa part, le Conseil communal de La Tène devait consulter hier soir les partis politiques.

La chancellerie d'Etat se dit tout acquise au changement. «Le Conseil d'Etat doit publier l'arrêté de convocation pour les élections trois mois avant la date retenue. Et le dépôt des listes doit intervenir huit semaines avant l'élection», rappelle la chancière Séverine Despland. Si la date du 25 septembre devait, contre toute attente, être maintenue dans l'Entre-deux-Lacs, cela signifierait que les différents partis devraient déposer leurs listes de candidats tout début août, en pleine période de vacances... De la pure folie, sachant que, à l'instar d'Enges ou de Lignières, nombre de communes n'arrivent déjà pas en temps normal à garnir la totalité des fauteuils des conseils général et communal. Avec, en plus, ceux qui ne souhaitent pas remplir (pas seulement en raison de l'échec du projet de fusion) l'exercice s'annonce difficile. Au point, que des doutes subsistent même quant à l'existence de l'un ou l'autre groupement communal. ◉ **STE**



Le prochain scrutin communal devrait se tenir le 23 octobre. DAVID MARCHON

«Dans chaque être vivant sommeille de l'espoir. En ces temps difficiles, il est important d'écouter son cœur.»

ARLETTE MAQUAIRE CONTEUSE

MÉMENTO

DOMBRESSON

Concert au temple. Ce samedi, à 20h, se tiendra un concert au temple de Dombresson. Une production de Juliane Stéphane, chant et beatbox. Petite restauration sur place. Entrée libre, collecte.

L'EXPRESS

OFFRE SPÉCIALE D'ABONNEMENT
sur <http://abo.arcinfo.ch>

AboPremium

- Le journal livré dans votre boîte aux lettres, 6 jours par semaine.
- L'édition numérique dès 6h du matin accompagnée de ses suppléments sur votre mobile, tablette et ordinateur.

AboNumérique

- L'édition numérique dès 6h du matin accompagnée de ses suppléments sur votre mobile, tablette et ordinateur.